

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de
l'Association des résidants du Lac Carillon,
dimanche le 11 octobre 2009 à 11 h 20,
au 101 rue des Mélodies, secteur Notre-Dame.**

Étaient présents :

Gilles Allaire	101 des Mélodies
Marie-France Allaire	220 des Mélodies
Rolande Audet	4154 du Huard
Louise Bourbonnais	101 des Mélodies
Jacques Bourgault	660 Chemin du lac Carillon
Jean-Pierre Cossette	150 rue Enchantée
Pierre Després	4166 du Huard
Donald Dryburg	240 rue Enchantée
Lynda Dryburg	240 rue Enchantée
Jean-Louis Fiset	4154 du Huard
Denis Frenette	4105 de la Sauvagine
Hélène Gaulin	4109 de la Sauvagine
Louise Grandbois	630 Chemin du lac Carillon
Lynda Hains	660 Chemin du lac Carillon
Claire Huot	4164 du Huard
Serge Lachance	4164 du Huard
Fannie Lamarche	1200 de la Bernache
Michel Lamoureux	4109 de la Sauvagine
Suzanne Lemay	4105 de la Sauvagine
Rino Morin	4208 de la Bernache
Viateur Parent	630 Chemin du lac Carillon
Johanne Péloquin	4207 de la Bernache
Michel Poirier	260 rue Enchantée
Jocelyne Roberge	4162 du Huard
Claude-Marie Scorsonne	4209 de la Bernache
Rémy Vallières	4207 de la Bernache

1. Mot de bienvenue

Le président M .Allaire souhaite la bienvenue aux résidants présents et les remercie de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé et adopté à l'unanimité après l'ajout du point :

7 divers : Caractérisation des fosses septiques.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Le procès verbal étant disponible sur le site de l'association, il est *proposé par Serge Lachance et adopté à l'unanimité*, d'exempter la lecture du procès verbal.

4. États financiers :

-présentation

Fannie Lamarche présente les états financiers et les commente.

Proposé et adopté à l'unanimité.

-vérification

proposée par Claire Huot et adopté à l'unanimité que l'association renonce à la vérification des états financiers par une firme comptable, compte tenu des frais élevés.

5. Suivi des dossiers :

-site internet

Serge Lachance commente le site. Un sondage sera fait pour avoir les commentaires et suggestions des résidants concernant l'Écho du Carillon et le site Internet.

-mise à jour des informations sur les membres

Le président fait mention qu'il est de la responsabilité de chaque membre d'informer l'association lors de changements (adresse, téléphone, adresse courriel, etc.)

-parc récréotouristique, parc naturel de la région de Portneuf

M. Allaire commente le concept du parc récréotouristique. Un comité formé par la MRC de Portneuf travaille sur le projet. Un avis a été expédié par

l'association. Une suggestion a été faite à l'effet de conserver les acquis tels, les pistes pédestres et cyclables.

-projet St-Ubalde

Louise Grandbois fait un bref résumé du document du plan stratégique. Le document sera mis en lien sur le site de l'association.

-achat des terrains : préparation du dossier

Dossier prioritaire pour 2010.

Un plan de travail devra être fait avant d'entreprendre les démarches : historique du projet, bail, vue d'ensemble d'évaluation municipale, conditions d'achat.

Un comité est formé :

M. Gilles Allaire, président

Fannie Lamarche, vice-présidente

Michel Lamoureux, membre du c.a.

Denis Frenette, résidant de Saint-Ubalde

Serge Lachance, résidant de Saint-Ubalde

Proposé par Claire Huot et adopté à l'unanimité

6. Modification aux règlements

Il est proposé et adopté à l'unanimité que l'article 3.5 Convocation soit amendé pour se lire comme suit : L'assemblée générale et/ou l'assemblée sectorielle doit être convoquée par le président, trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée. Cette convocation peut se faire par courrier électronique lorsque possible ou par écrit.

7. Divers

Caractérisation des fosses septiques

Michel Lamoureux commente une rencontre à la Municipalité. En octobre les résidents devraient recevoir une lettre à cet effet.

Cotisation

Il est proposé et adopté à l'unanimité que la période de cotisation soit du 1^{er} janvier au 31 décembre, que celle-ci doit-être payé avant la fin janvier de l'année courante et que les mots de passe du site internet se modifient au plus tard le 1^{er} février.

Remplacement de Pierre Bédard qui représentait l'Association sur le conseil d'administration de la Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban (SACLLM) dans le dossier du Parc régional des lacs Long et Montauban.

Il est proposé et adopté à l'unanimité que Fannie Lamarche remplace M. Pierre Bédard.

Test de phosphore

Il est proposé et adopté à l'unanimité que l'association s'inscrive au ministère du Développement durable, Environnement et Parcs pour effectuer des tests de phosphore, après vérification auprès de la municipalité de Saint-Ubalde et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune si de tels tests se font déjà.

8. Période de questions

- Une question est posée à savoir si le chemin de traverse sera ouvert cet hiver. Le chemin sera ouvert par la municipalité de Notre-Dame de Montauban.
- Une suggestion est faite pour expédier une lettre de remerciement à M. Pierre Bédard pour son travail sur le comité.
- Une suggestion est faite pour produire une lettre type à remettre à tous les résidants afin qu'ils puissent faire des pressions auprès des municipalités Saint-Ubalde ou Notre-Dame afin d'être au courant des développements.
- Un commentaire est fait pour inciter les résidants à aller voter.

9. Nomination d'un président d'élections pour le CA

Il est proposé et accepté à l'unanimité que Gilles Allaire soit nommé président d'élection

10. Nomination d'un secrétaire d'élections

Il est proposé et accepté à l'unanimité que Louise Grandbois soit nommée Secrétaire d'élection.

11. Élections

IL est proposé par Claire huot et accepté à l'unanimité que Jean-Louis Fiset soit reconduit pour un autre terme

12. Fin de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée, il est 12 h 40.